

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

**LE 07 JUILLET 2014** 

# CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce septième jour de juillet de l'an deux mil quatorze, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire :

Mme Adrienne Gagné

Les conseillers:

M. Pierre Trudel

M. Hertel Vaillancourt
M. Guy Rhéaume

M. Robert Normand Mme Brigitte Brochu

M. Émile Nadeau

formant corps entier du conseil. Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

Madame Gagné, maire, est présente à 19h15 pour expliquer le projet de règlement n° 423 afin de répondre aux personnes qui désirent s'exprimer.

#### **OUVERTURE DE LA SESSION**

Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

#### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Les procès-verbaux du 2, 11 et 30 juin 2014 sont adoptés à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux quelques jours avant la présente session.

#### APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE JUIN 2014

Secteur d'activités	Budget 2014	Mois courant	Cumulatif	Disponibilité
Administration	259 048 \$	14 296 \$	148 226 \$	110 822 \$
Sécurité publique	221 346 \$	73 382 \$	112 464 \$	108 882 \$
Transport routier	425 965 \$	93 419 \$	327 221 \$	98 744 \$
Hygiène du milieu	239 793 \$	16 344 \$	113 706 \$	126 087 \$
Industrie & Commerce	57 484 \$	0\$	38 744 \$	18 740 \$
Loisirs et culture	72 600 \$	5 379 \$	39 774 \$	32 826 \$
Frais de financement	108 352 \$	29 859 \$	73 863 \$	34 489 \$
Remb. en capital	390 171 \$	0 \$	194 800 \$	195 371 \$
Investissements prévus	182 041 \$	0 \$	37 076 \$	144 965 \$
Total dépenses	1 956 800 \$	232 679 \$	1 085 874 \$	870 926 \$
Revenus	1 956 800 \$	E same	1 782 737 \$	

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du conseil.

#### CORRESPONDANCE

- Annonce que le bureau d'avocats Sylvain, Parent, Gobeil, Simard fait désormais partie intégrante du cabinet d'avocats Beauvais, Truchon.
- Correspondance de Mme Sonja Karsh concernant le problème de poussière devenu très problématique sur les routes de gravier.
- Demande de M. Normand Cliche concernant un changement de zone sur une partie de son lot afin de la rendre mixte.
- ∜Rapport annuel d'activités de la sûreté du Québec



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de la Nouvelle-Beauce pour le mois de juin.

#### 87-07-2014 DEMANDE DE EUGÈNE NADEAU & FILS / DOSSIER CPTAQ

ATTENDU QUE Eugène Nadeau et Fils inc. a déjà reçu l'autorisation d'exploiter une sablière-gravière en 1992 et que celle-ci est expirée;

ATTENDU QUE le propriétaire désire redemander une autorisation d'exploitation pour cette gravière située sur les lots 4084050 et 4084070;

ATTENDU QUE la demande est aussi faite en fonction d'agrandir la superficie d'exploitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement que la demande ne contrevient pas au règlement de zonage de la municipalité et qu'un certificat d'autorisation lui sera délivré dès la réception de cette autorisation ainsi que celle du Ministère de l'Environnement.

#### 88-07-2014 DEMANDE DE FERME CCN INC / DOSSIER CPTAQ

ATTENDU QUE Ferme CCN inc. fait la demande pour exploitation d'une sablière-gravière et carrière sur le lot 4084089 situé sur le rang St-Jean-Baptiste;

ATTENDU QUE la superficie visée par cette demande est de 12 000 mètres carrés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement que la demande ne contrevient pas au règlement de zonage de la municipalité et qu'un certificat d'autorisation lui sera délivré dès la réception de cette autorisation ainsi que celle du Ministère de l'Environnement.

#### 89-07-2014 ARMOIRES DE LA CUISINE DE LA SALLE DU BAS

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que suite aux deux soumissions reçues pour renouveler une partie des armoires de la cuisine du bas, celle de Nancy Bilodeau, désigner cuisiniste soit acceptée au coût de 1362.25\$ taxes et installation incluses.

#### 90-07-2014 AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONTRAT/ BORNE SÈCHE

Il est proposé par Pierre Trudel et résolu unanimement que le conseil mandate le maire, Mme Adrienne Gagné ainsi que la directrice générale, Mme Nicole Chabot pour signer l'entente de l'élaboration d'une borne sèche sur la propriété de M. Yvon Bolduc pour et/au nom de la municipalité.

#### 91-07-2014 MANDAT D'AGIR COMME ORGANISME DÉLÉGUÉ

Il est proposé par Guy Rhéaume et résolu unanimement que la municipalité accepte la responsabilité du projet \*Formation lecture de plans\* qui a été donné le 27 juin 2014 par le Cégep Beauce-Appalaches.

Que Mme Nicole Chabot, directrice générale soit autorisée au nom de la municipalité à signer tout document officiel concernant le projet, et ce, avec le gouvernement du Québec.

La municipalité s'engage par son représentant à couvrir tout coût dépassant la contribution allouée par le gouvernement du Québec dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

CONSIDÉRANT QUE le conseil étudie la possibilité depuis quelques mois de donner l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver à un entrepreneur privé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit donner sa réponse au Ministère des Transports du Québec pour l'entretien hivernale des routes numérotées à l'effet de renouveler ou non le contrat;

CONSIDÉRANT la poursuite des démarches du conseil dans les divers contrats de l'entretien d'hiver, notamment les travaux de soufflage et d'entretien du secteur rural;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des coûts du poste de la neige représente près de 70% en dix (10) ans;

CONSIDÉRANT QU'il faut prévoir l'achat d'un nouveau camion;

CONSIDÉRANT la difficulté de recruter du personnel pour les travaux d'hiver;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Normand et résolu majoritairement que le conseil accepte la soumission conforme de Conrad Giroux inc. pour 5 ans au coût de 1 414 852.80\$ avant taxes pour le déneigement des chemins d'hiver sur tout le territoire de notre municipalité. M. Guy Rhéaume s'abstient de voter dans ce dossier.

#### 93-07-2014 RECHERCHE EN EAU POTABLE

ATTENDU QUE nous sommes en attente d'une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole pour l'exploitation du puits n° 3;

ATTENDU QU'il n'est pas garanti que cette autorisation nous soit accordée et que si nous voulons développer le secteur de la rue Bellevue, il nous faudra tout de même faire les démarches d'une source d'eau supplémentaire;

ATTENDU QUE les puits pour les deux derniers hivers n'ont pas suffi à fournir l'eau potable nécessaire aux besoins de la population et que des transports d'eau ont été nécessaires:

ATTENDU QUE nous n'avons d'autres choix que de retourner en recherche d'eau potable pour répondre à la demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émile Nadeau et résolu unanimement >qu'un appel d'offre sur invitation soit lancé auprès de firmes d'hydrogéologues afin de trouver d'autres sources d'eau potentielle,

>que les dépenses seront prises à même la subvention de la taxe d'accise sur l'essence qui nous sera confirmée.

#### 94-07-2014 SOUMISSIONS DE VIDANGE DES ÉTANGS

Il est proposé par Guy Rhéaume et résolu unanimement que la soumission des Entreprises Claude Boutin soit acceptée pour la vidange des boues des étangs d'épuration non-aérés au coût de 170 \$/heure avant taxes comprenant le camion vaccum ainsi que l'aide-opérateur. Ces travaux représentent habituellement entre 8 et 9 heures d'exécution.

#### 95-07-2014 ACHAT DE BALISES PED-ZONE

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement de mandater la directrice générale pour procéder à l'achat de trois balises \*ped-zone\* (balises afin de réduire la vitesse dans les secteurs résidentiels) au coût de 850 \$ taxes incluses. Ces balises seront installées dans les rues Robert, du Merle et St-Pierre.



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

Prévoir des travaux afin de régler l'écoulement de l'eau au printemps sur le lot de l'ancien étang de la rue St-Michel

#### Période de questions

Le maire répond aux questions de l'assemblée.

Je, soussignée, Nicole Chabot, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

### 96-07-2014 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Brigitte Brochu, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h20.

Adrienne Gagné, Maire

Nicole Chabot, directrice générale et secrétaire-trésorière





## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

**LE 22 JUILLET 2014** 

# CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce vingt-deuxième jour du mois de juillet deux mil quatorze, à 20h00 à laquelle sont présents :

Le Maire :

Mme Adrienne Gagné

Les conseillers :

M. Pierre Trudel

M. Robert Normand

Mme Brigitte Brochu

M. Hertel Vaillancourt

formant quorum du conseil. Mme Nicole Chabot, directrice générale est aussi présente Séance convoquée par courriel le 21 juillet 2014

#### Ordre du jour

- Renouvellement du contrat avec le MTQ
- Réponses aux questions de l'entrepreneur
- Vente des camions et équipements à neige

## 97-07-2014 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN D'HIVER DES ROUTES DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Il est proposé par Pierre Trudel et résolu unanimement que le conseil avise le Ministère des Transports que la Municipalité renouvelle le contrat de déneigement et déglaçage pour les routes 216-275 dont le circuit représente 17,475 km, selon les ententes suivantes :

- Un montant de 115 960 \$ avec une possibilité d'extension pour une ou deux périodes additionnelles et successives de douze mois par tacite reconduction;
- un montant additionnel de 2 000 \$ pour la disponibilité en présaison et en postsaison;
- Un tarif garanti pour le sel de 82,05 \$ la tonne;
- Une clause de compensation pour le carburant;

Que madame le maire, Adrienne Gagné, soit mandatée à signer tous les documents relatifs à cette entente.

#### 98-07-2014 VENTE DES CAMIONS ET ÉQUIPEMENTS À NEIGE

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que le conseil met en vente les deux camions de déneigement ainsi que leurs équipements. Une description des véhicules sera préparée et acheminée à la revue \*Publiquip\*.

#### 99-07-2014 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Robert Normand et résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h25.

Adrienne Gagné

-Maire

Nicole Chabot

Directrice générale et Secr-très.